

Je conviens avec le ministre que, même si l'on augmente les subventions, et il le faut, même en période d'austérité, si le gouvernement veut effectivement aider les régions démunies, il doit y avoir une meilleure coordination, suivant l'orientation qu'il préconise, entre plusieurs ministères, et notamment entre les ministères des Transports, des Approvisionnements et Services et des Travaux publics. C'est la seule façon de doter le Canada d'un nouvel organisme de coordination, qui fera nécessairement appel à la participation des provinces. Si nous y arrivons, nous aurons réussi dans une très large mesure à faire bénéficier le plus possible les régions qui en ont besoin des crédits affectés au MEER et à d'autres organismes.

C'est tout d'abord dans le cadre de ce genre de comité de coordination qu'il y aurait lieu de déployer ces efforts. Notre argent serait plus rentable, ce qui semble être l'obsession du Trésor public. Ce ne sont pas des restrictions budgétaires qu'il nous faut, c'est une rationalisation et un meilleur usage des fonds grâce à une meilleure coordination.

Puisque nous avons un ministère de l'Expansion économique régionale, il est tout indiqué que ce soit lui qui se charge d'effectuer cette coordination, en particulier dans certaines régions du Québec et des Maritimes, pour ne citer que ces deux provinces. Il faut que cette coordination se fasse par l'intermédiaire du ministre de l'Expansion économique régionale. Tant que le premier ministre et le reste du cabinet n'en seront pas convaincus, nous n'en profiterons pas autant qu'il est possible. Le premier ministre et ses collaborateurs du cabinet doivent comprendre que c'est la seule manière d'aider les provinces Maritimes, et que c'est seulement en mettant suffisamment d'argent à leur disposition que le revenu salarial par habitant augmentera et non pas le revenu par habitant tout court, et que c'est en rationalisant l'affectation de ces fonds que l'on y parviendra.

Nous voulons des emplois. Nous voulons des emplois créateurs. Nous voulons des plans décennaux. Peu m'importe si on trouve que cela a des relents de communisme ou de socialisme. C'est ce dont nous avons besoin pour rétablir l'équilibre dans notre pays.

Il est assez ironique que l'Ontario s'inquiète maintenant des hausses de prix. Je ne veux nullement en parler à la légère, mais nous, des provinces de l'Atlantique, nous en souffrons et nous nous en plaignons depuis des années, comme beaucoup d'entre nous l'ont souligné à la Chambre. Quel que soit notre métier, nous qui venons ici savons ce qui nous attend. Nous savons que la population des provinces de l'Atlantique est peu nombreuse. Nous savons que notre influence est faible et qu'il nous faut souvent mendier les miettes que laissent tomber les provinces centrales, et qui tombent maintenant d'une province riche comme l'Alberta.

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Il y a eu ce soir des entretiens entre les porte-parole de tous les partis, et je crois que tous sont d'accord pour permettre au premier ministre de faire rapport à la Chambre à l'issue de la conférence des premiers ministres qui a eu lieu aujourd'hui. Je crois que c'est là l'essence de l'accord. Compte tenu de cette entente, monsieur le président, je me demande si le président pourrait quitter le fauteuil, faire rapport à l'état de la question et demander à siéger de nouveau dans le courant de la journée.

L'énergie

Le vice-président adjoint: Dois-je quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander à reprendre l'étude du bill plus tard aujourd'hui ou à la prochaine séance de la Chambre?

M. Breau: Monsieur le président, avant de donner notre accord, j'aimerais dire que nous sommes toujours heureux d'entendre la premier ministre quand il a quelque chose à dire. S'il a un message sur l'énergie, nous serons heureux de l'entendre.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, sous réserve des dispositions qui ont été prises, la Chambre consentirait-elle à l'unanimité à ce que nous revenions aux déclarations de ministres, de façon que le ministre (M. Clark) puisse faire une déclaration à la Chambre?

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord pour que nous revenions aux affaires courantes, plus particulièrement aux déclarations de ministres?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

RAPPORT DU PREMIER MINISTRE SUR LA RÉUNION DES PREMIERS MINISTRES

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, tout d'abord, si la Chambre le permet, j'aimerais déposer deux exemplaires d'une ébauche d'avant-projet pour une stratégie nationale de l'énergie, un document de référence qui a été publié dans les deux langues officielles, au cours de la journée.

Des voix: D'accord.

M. Clark: Je tiens en outre à offrir mes excuses aux porte-parole de l'opposition pour avoir tant tardé à leur communiquer un exemplaire de mon exposé. C'est parce que nos entretiens ont pris fin il y a peu de temps et que je tenais à venir faire rapport à la Chambre aussitôt que possible. Je tiens aussi à dire, monsieur, combien j'apprécie la courtoisie des députés des deux côtés de la Chambre qui ont consenti unanimement à ce que je fasse un rapport au Parlement sur les entretiens que j'ai eus aujourd'hui avec les premiers ministres des provinces.

● (2050)

Comme les députés le savent, la discussion portait sur les propositions de mon gouvernement visant à rendre le Canada autonome sur le plan énergétique en 1990. Ces propositions avaient déjà fait l'objet d'une consultation exhaustive entre Ottawa et les provinces et je crois que le ton sur lequel les entretiens d'aujourd'hui se sont déroulés atteste la valeur d'une consultation franche et totale entre les éléments d'un système fédéral. Monsieur l'Orateur, nous entendons continuer dans cette voie.